

PRO-MAXX^{MC}
Chasse Moustiques en vaporisateur à pompe 5 %
SOLUTION
DOMESTIQUE

Repousse les moustiques (maringouins), les mouches noires (simulies), les mouches à chevreuil (chrysops, taons), les mouches piquantes des étables, les tiques, les brûlots, les aoûtats (rougets).

[contient de l'aloès]
[non parfumé]
[parfumé]
[non gras]

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : DEET plus toluamides actifs apparentés 5,0 %

N° D'HOM. 29036 LOI P.A.

CONTENU NET : 50 mL – 1 L

ATTENTION



INFLAMMABLE

Les produits de contrôle Supérieurs inc
3715 La Fayette(E), Boisbriand, Québec, Canada, J7H 1S4, 888-689-2171

[autres termes]

MODE D'EMPLOI : Repousse les moustiques (maringouins) pendant 2 heures. Repousse également les mouches noires (simulies), les brûlots, les mouches à chevreuil (chrysops, taons) les mouches piquantes des étables, les tiques, les aoûtats (rougets). Appliquer en petite quantité, mais non sous les vêtements et seulement si nécessaire. Appliquer de nouveau après 2 heures si nécessaire. Tenir la canette en position verticale et vaporiser les vêtements et la peau exposée à l'exception du visage. **POUR APPLIQUER SUR LE VISAGE :** Pulvériser sur les mains et appliquer en évitant les yeux et la bouche. Ne pas pulvériser dans des espaces clos.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas contaminer la nourriture, les ustensiles et les cours d'eau. Superviser les applications chez les enfants. Ne pas employer chez les petits âgés de moins de 6 mois. Chez les enfants âgés de 6 mois à 2 ans, ne pas appliquer plus d'une fois par jour. Ne pas utiliser quotidiennement. Éviter d'en appliquer sur les mains. Chez les enfants de 2 à 12 ans, ne pas appliquer plus de 3 fois par jour. Éviter tout contact avec les yeux et la bouche, le plastique et les tissus tels que l'acétate, la rayonne et le dynel. Peut endommager les finis des meubles, plastiques et surfaces peintes.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, le jeter dans les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.